



RAPPORT DE SYNTHÈSE
RELATIF À LA RÉFLEXION SUR LE POST COVID-19 EN
ALGÉRIE ÉLABORÉ À PARTIR DES RAPPORTS FINAUX
DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES UNIVERSITÉS
DE L'OUEST, DU CENTRE ET DE L'EST

Rapport élaboré sous la direction du

Professeur Abdelbaki BENZIANE

Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest

Sommaire :

- 1- Introduction : Contexte international, irruption du Covid-19 avec les conséquences mondiales ;**
- 2- Impact de la pandémie du Covid-19 au niveau national du point de vue économique, social, culturel et culturel ;**
- 3- Conséquences, phase Post Covid 19, rebond et dispositions préconisées pour le rebond.**

Juin 2020

Préambule

Le présent travail est une synthèse des trois rapports finaux relatif à la réflexion sur le Post COVID-19 en Algérie, réalisés par les trois Conférences Régionales des Universités de l'Ouest, du Centre et de l'Est en réponse à la note N° 547 de Monsieur le Ministre, du 23 avril 2020 relative à la situation Post pandémie. Il s'agit d'une synthèse des réflexions autour de cette problématique mobilisant un grand nombre d'enseignants-chercheurs et de structures de recherche relevant des trois régions.

La présente synthèse est établie conformément au plan indiqué par Monsieur le Secrétaire Général du MESRS dans sa note n° 515 du 27 mai 2020.

1- Introduction : Contexte international, irruption du Covid-19 avec les conséquences mondiales

La crise engendrée par la pandémie du Coronavirus Covid-19 a été multiforme, profonde et sévère. Elle a touché tous les pays du monde, et déstructuré un grand nombre de secteurs d'activité, d'organismes et de groupements internationaux, notamment économiques et géopolitiques.

Ses effets donnent déjà lieu à des millions d'analyses multidisciplinaires à travers le monde, et autant d'études académiques seront certainement conduites pour en étudier les origines, les formes, les conséquences et les meilleurs moyens de prévention et de lutte contre de telles situations.

Avant d'analyser l'impact de cette crise, qui au départ est sanitaire, il est, avant tout, primordial de réfléchir sur ses causes et ses effets induits dans une vision globalisante. Il s'agit de s'interroger aussi globalement que possible sur la situation, en ne négligeant aucune piste, aussi invraisemblable soit-elle, pour pouvoir anticiper sur la démarche au vu de l'expérience du terrain, dans une vision systémique.

Aujourd'hui, nous ne savons pas si nous sommes face à une catastrophe biologique naturelle ou humaine volontaire ou involontaire, à une pollution et ses conséquences sur le changement climatique, ou bien face à la nature qui reprend ses droits sur les dépassements humains, ou aux conséquences d'un développement économique basé sur des activités anthropotechniques néfastes à l'environnement ou encore une justice divine pour réparer la bêtise humaine tel que présent dans l'imaginaire culturel et social de certaines populations ?

A l'échelle mondiale, pour combattre la propagation de ce virus, la solution majeure qui a fait l'unanimité, s'articule autour de la distanciation sociale, de l'isolement, du repli (confinement) et du contrôle sanitaire, même à distance, chacun l'ayant appliqué à sa manière. Les infrastructures sanitaires et leurs compétences humaines ont été soumises à rude épreuve, les écoles et les universités ont cessées leurs activités en présentiel, le fonctionnement des administrations et des activités économiques se sont vues réduites au strict minimum et la vie sociale collective avec en particulier la pratique religieuse s'est vue réduite à l'espace domestique de chacun.

Cependant, en politique, les frontières longtemps mises à l'épreuve par la mondialisation, en matière de circulation des personnes et des biens, reviennent en force aujourd'hui. Le repli vers les intérieurs (pays, villes, habitations...), comme moyen préventif, fait valoir plus que jamais le rôle des limites et des frontières, dans la protection des territoires et des sociétés comme cela a été largement rapporté dans la littérature. Toujours en politique, la mondialisation vantée, il n'y a pas longtemps encore, perd ses fervents adeptes, puisqu'elle a perdu son éthique, à la première épreuve : absence de solidarité, entre les pays, parfois du même espace (l'Union européenne), détournement devenu courant de cargaisons de matériels de protection, admission sélective aux soins, sacrifiant les plus âgés, etc.. Comme rapporté par la presse écrite, audio ou numérique.

Par conséquent, en matière de gouvernance voire de bonne gouvernance, les gouvernements du monde, ont été confrontés, à improviser rapidement et sur le tas, sur les nouvelles façons de faire, pour gérer la crise et combattre la propagation du virus chacun dans son pays, selon ses propres moyens.

Cette pandémie a montré qu'un mode de consommation et de production fondé sur la délocalisation des industries pour baisser les coûts et sur l'accélération de la circulation des marchandises et des personnes, n'était pas une option durable, car à la moindre crise importante, c'est l'arrêt très coûteux.

L'aspect économique, de par la très forte récession enregistrée et les grandes perturbations dans les marchés internationaux ainsi que les circuits de production et de distribution, a constitué le plus fort sujet de préoccupation des sociétés et des pays, autant, si ce n'est plus que l'inquiétude sanitaire elle-même. Les effets les plus visibles, et qui ont fortement impacté les économies mondiales relèvent de :

- L'effondrement de pans entiers de secteurs d'activités parmi les plus importants sur le plan de l'activité économique et de la production de richesses dans le monde, notamment : Le secteur des hydrocarbures et de l'énergie, l'aviation et le transport de manière générale, le tourisme et les services, les grands centres de production des biens d'équipement et de consommation de différentes sortes.
- La déstructuration des places boursières, des banques et des assurances.
- La perturbation des contrats (livraisons, ...) et des marchés nationaux et internationaux.
- Les très fortes dévaluations, inflations, pertes de pouvoir d'achat, chômage,...

La crise de la Covid-19 est en passe d'annuler des décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté et la maladie. Elle a généré son lot de difficultés pour les familles, à l'échelle internationale.

Tout compte fait, ce sont les couches sociales déshéritées et aux conditions de vie déjà précaires, petits salariés, travailleurs occasionnels, chômeurs, les familles nombreuses entassées dans des logements exigus, les femmes et les hommes des couches populaires particulièrement, les migrants sans papiers, les personnes en situation de handicap, les détenus en prison, les seniors, les sans-abris, les personnes réfugiées, les SDF et les peuples vivant dans la misère et la pauvreté, qui en supportent et sont appelés à en

supporter, dans un futur très proche, les conséquences les plus lourdes et les plus dramatiques.

2- Impact de la pandémie du Covid-19 au niveau national du point de vue économique, social, culturel et culturel

La pandémie du virus COVID-19 qui touche notre pays depuis le mois de mars 2020 à l'instar de toutes les nations a eu un impact sur le fonctionnement de l'ensemble de la société dans toutes ses dimensions humaines, sanitaires, économiques et sociales. Il y a lieu de dresser un tableau sur le vécu des algériens au cours de cette période, et de pressentir les problématiques socio-sanitaires à appréhender après la pandémie, tout en mettant le doigt sur les inégalités sociales de santé qui les exacerbent, ainsi que les principales actions de promotion de la santé à mettre en œuvre.

2.1 Sur le plan Economique :

L'Algérie déplore, après l'impact sanitaire de la pandémie de la Covid-19, une importante onde de choc sur son économie. La crise sanitaire est venue aggraver l'état de ce secteur déjà très éprouvé par une instabilité politique et décisionnelle depuis un peu plus d'une année.

Le corollaire économique de la crise sanitaire a fait apparaître trois aspects de fragilité majeures :

- La trop forte dépendance des recettes budgétaires de l'Etat aux hydrocarbures.
- La nécessité d'améliorer l'environnement de l'activité des P.M.E.
- Enfin, la protection des couches sociales les plus fragiles.

Notre économie a, de ce fait, subi fortement la réduction drastique de la demande sur les marchés des hydrocarbures, marché qui enregistre déjà des tendances baissières depuis quelques années. La conséquence directe est la baisse enregistrée des recettes d'exportations de l'Algérie pour l'année en cours et, très probablement, pour les années à venir. Cette baisse des recettes budgétaires estimées à 50 % (selon le Ministère des Finances) va avoir un impact négatif important sur les programmes d'investissements publics, notamment, les investissements dans les infrastructures de développement socio-économique.

D'après l'expérience de tous les pays considérés comme émergents, il est important de mettre en place une politique publique intégrée, orientée vers le développement des P.M.E.

Pendant la crise sanitaire, nous avons pu observer l'absence d'une politique cohérente pour la protection du petit tissu productif algérien, pépinière précieuse pour la construction de l'économie du futur. Ce déficit d'accompagnement des institutions principalement publiques aux P.M.E « peut / va » avoir des conséquences dramatiques sur sa capacité à dispenser des salaires dans le futur proche, ainsi que sa capacité d'embauche et de survie, dans un futur plus lointain.

L'arrêt de l'activité économique, suite à la crise sanitaire, a eu également un effet négatif sur les revenus salariaux ; en effet, une large couche de la société a vu son niveau de revenu baisser considérablement, voir stoppé, ce qui peut avoir une conséquence négative sur la cohésion sociale. Trois facteurs peuvent expliquer la réduction des revenus :

- L'importance du secteur informel : Une importance en termes de nombre de travailleurs que l'informel occupe ; qui, suite au confinement, sont restés sans revenu.
- L'inadéquation du cadre législatif régissant les relations professionnelles dans les entreprises privées : elles ont été confrontées à la problématique règlementaire de gestion des effectifs en arrêt de travail pendant cette crise sanitaire. Le code du travail actuel n'offre pas le cadre adéquat à la gestion, entre autres, du chômage partiel. La capacité à distribuer des salaires a été un point de clivage entre l'employeur public et l'employeur privée qui occupe 63 % de la population active (selon les données de l'O.N.S).
- L'absence d'un système de protection sociale couvrant les pertes de revenu : il est essentiel de repenser le système de protection sociale en général et le système de sécurité sociale en particulier, d'en faire un outil efficace de protection des couches sociales les plus fragiles.

2.2 Sur le plan Social, Culturel et Culturel :

Les Algériens vivent dans des villes, des quartiers et des logements dans des conditions de proximité sociale, de promiscuité, de densité et de structuration des relations sociales qui ont un effet direct sur les modalités à travers lesquelles ils ont négocié la crise sanitaire, surtout dans sa dimension de confinement dans leur domicile et la réduction drastique de leur mobilité. Les travaux et études sociologiques existants indiquent à cet égard que l'Algérie des villes et des campagnes d'aujourd'hui n'est plus celle que connaissent la majorité des Algériens, étant donné la jeunesse de la population.

L'Algérie a connu de profonds changements sociaux, notamment ceux induits par une urbanisation accélérée et débridée qui a généré une série de problèmes liés à l'accélération des mobilités résidentielles et des déplacements quotidiens qui ont contribué à produire des rapports assez contrastés des nouveaux habitants des villes à leurs espaces de vie. Rien que pour la seule ville d'Alger, les opérations de relogement des habitants des bidonvilles algérois initiées depuis 2014 ont généré les changements de résidence des quartiers centraux vers la périphérie d'une population de 550 000 individus, mettant en évidence le caractère souvent assez fragile des dynamiques de reconstruction du lien social dans les nouvelles cités périphériques et de la problématique centrale du lien entre ancrage résidentiel et mobilité spatiale.

Or, c'est bien cet aspect central de la mobilité dans la vie urbaine, en corrélation avec les autres dimensions économiques de restriction des activités, qui a été frontalement "gelé" par les mesures de confinement et d'interdiction de se déplacer, produisant des effets puissants d'accentuation des fractures sociales et des vulnérabilités.

Aux inégalités pour l'accès aux ressources rares d'emplois formels et protégés qui dessinent des profils de fragilité extrême des populations fonctionnant dans le système informel de l'économie, se sont rajoutées d'autres fractures dont celle de l'accès aux TIC qui ont plongé des pans entiers de la société urbaine dans une nouvelle forme de vulnérabilité, en l'occurrence celle de l'exclusion par rapport aux nouvelles technologies de la communication virtuelle, qui permettent de s'affranchir des enfermements sociaux, des obstacles physiques au déplacement, de la distance.

Si elle a contribué à asseoir des attitudes et pratiques positives comme le développement de l'entraide et de la solidarité, à renouer les liens sociaux distendus et fragilisés devant l'adversité, qu'ils soient de type communautaire ou virtuel dé-spatialisé, la crise sanitaire a aussi généré son lot de conflits et conduites souvent très violentes dans les relations avec les proches et des voisins. Les statistiques collectées dans certains pays, et les informations enregistrées dans les cellules d'écoute psychologique qui activent dans notre pays, montrent la recrudescence tragique des violences faites aux épouses et la multiplication des divorces et autres conflits familiaux, d'une part et le déclenchement d'une grande variété de troubles psychologiques, tels que trouble panique, l'anxiété et la dépression, d'autre part. La contamination virale et l'idée d'être exposé à la mort vont aggraver l'anxiété et le stress. Ce sont les soignants et les familles des victimes qui peuvent développer un trauma, qui se manifeste par une série de troubles comme la dépression et les reviviscences.

D'un autre côté, il faut le noter, la religion a eu un rôle très positif dans la gestion du confinement. Les mesures prises par la plupart des pays islamiques concernant la fermeture des espaces religieux et le cantonnement des pratiques religieuses dans les domiciles et individuellement ont facilité l'acceptation par la population des autres mesures de confinement relatives à l'activité économique et aux moyens de transport. Ce faisant, elles ont introduit une incertitude symbolique et un vide de médiation religieuse qui est propice à la circulation des discours irrationnels et eschatologiques fondés sur des peurs irrationnelles qui peuvent être exploitées politiquement par des mouvements extrémistes.

Dans la perspective de l'après Covid-19, il faudra sans doute approfondir cette fonction de régulation sociale en faisant de l'espace religieux un espace d'éducation à de nouvelles attitudes de l'individu dans la société. L'acceptation rapide des mesures de distanciation et de conditions sanitaires strictes passe aussi et surtout par la mosquée en tant que vecteur essentiel d'éducation à une nouvelle citoyenneté.

3- Conséquences, phase Post Covid 19, rebond et dispositions préconisés pour le rebond

Il apparait clairement aujourd'hui que nous sommes en phase de stabilisation de cette pandémie et toute la question est d'organiser la phase de reprise de l'activité économique et sociale dans un contexte de nécessaire maîtrise de la situation sanitaire pour éviter une relance de la propagation de la pandémie.

D'autre part, Il est donc impératif de capitaliser la gestion de cette situation en Algérie au vu de ce qui se fait à l'international, afin d'anticiper et de se préparer à des catastrophes futures.

Comme il devient impératif d'introduire l'intérêt de puiser dans les Sciences et les Technologies au Service de la Résilience Humaine, Technique, Matérielle et Territoriale pour parer à toute catastrophe qu'elle qu'en soit la nature (Cadre d'Action de Sendai, Nations Unies, Japon, novembre 2017).

L'une des sciences à même d'apporter une réponse en croisant les disciplines est la Science des Dangers voire la démarche Cindynique. Celle-ci est définie comme « *une Science qui vise à rendre intelligible les accidents donc prévisibles pour agir à la source et à défaut d'éliminer la source du danger, agir sur la cible (Humaine, Matérielle et Environnementale) pour en diminuer l'impact* ». C'est une démarche qui focalise essentiellement sur l'identification des dangers à la source et sur l'anticipation des impacts aussi loin que possible. Elle met également en avant le fait que toute stratégie doit être planifiée conformément à la hiérarchisation des objectifs, à travers le débat contradictoire de tous les acteurs, à la faveur des modèles académiques corrigés à la lumière des retours d'expériences dans le monde, dans le cadre de la règle de droit, de la norme et de l'éthique et de la déontologie, les pratiques sociales, les us et coutumes étant à prendre en considération.

Dans ce cadre, réduire les risques de catastrophe, prévoit de relever les défis existants et de se préparer aux défis à venir, en s'attachant en particulier à : **surveiller, évaluer et comprendre** les risques de catastrophe et **échanger** des informations à ce sujet ainsi que sur leur genèse. Il s'agit aussi, de renforcer la gouvernance et la coordination relatives aux risques de catastrophe dans tous les secteurs et dans toutes les institutions concernées et faire en sorte que les intervenants concernés y participent pleinement aux différents niveaux pertinents. Enfin, il s'agit d'investir dans la **résilience** des personnes, des collectivités et des pays sur les plans économique, social, culturel, éducatif et de santé, ainsi que dans l'environnement, notamment grâce à la technologie et à la recherche et renforcer les dispositifs d'alerte rapide multirisque, de préparation, d'intervention, de relèvement, de remise en état et de reconstruction. La démarche cindynique, ou encore la science des dangers, en s'appuyant sur le concept de situation dangereuse, propose un **moyen de repérer et de relier les efforts de modélisation du danger** et, en visant à le réduire à la source, de faire avancer les techniques de prévention.

Pour l'Algérie, cette crise est l'occasion de faire l'auto-évaluation des différents aspects de la vie publique, le premier étant l'organisation du système de santé, les déterminants de la vie économique et les aspects liés à l'enseignement et la formation dans l'éducation

nationale et l'enseignement supérieur. Les premières observations montrent des capacités d'innovation à encourager, tel que l'émergence d'initiatives de fabrication d'équipements et accessoires destinés aux hôpitaux, et dévoilé de sérieuses carences à corriger, tel que le déficit de numérisation d'une manière générale et celle de l'université algérienne en particulier.

Notre pays possède des potentialités qui pourraient lui permettre de sortir de ce cercle négatif si les conditions adéquates étaient réunies. De nombreux chercheurs et experts ainsi que les différentes expériences d'autres pays plaident pour l'élaboration d'un projet de Société orienté vers la « **société du savoir** », qui mettrait la connaissance, donc l'Université algérienne, au centre des évolutions.

3.1 L'Université après la Pandémie (Covid-19) :

Il est, tout d'abord, question de la capacité de l'université algérienne à pouvoir reprendre son activité dans des conditions garantissant la santé des enseignants, des étudiants et des travailleurs et les actions qui doivent être prises dans ce sens.

Des plans de continuité pédagogiques ont été mis en place à travers la formation à distance sous ses différentes formes. Dans tous les pays, il est admis que cela sera insuffisant mais en même temps, il faut que cette année universitaire 2019-2020 soit clôturée dans les meilleures conditions possibles compte tenu de la situation exceptionnelle que nous traversons.

Bien encadrée, une souplesse dans la gestion ne peut qu'encourager l'esprit d'initiative de la part des enseignants chercheurs et des responsables administratifs. Une nouvelle organisation s'impose : redistribution des tâches, redéploiement du personnel, adaptation des infrastructures et espaces aux changements, ainsi que le réaménagement des horaires d'enseignement et de travail.

Dans ce contexte, les actions à court terme devront répondre à une situation d'urgence, elles doivent être alors exceptionnelles et temporaires, avec le défi d'impacter le moins possible la qualité de la formation et la crédibilité de l'enseignement supérieur. En temps de crise, il faut savoir relativiser ce ne sont pas deux mois de confinement qui remettront en cause la valeur des diplômes obtenus en trois ou cinq ans.

Dans l'immédiat, il faut savoir être pragmatique et évaluer la situation pédagogique au 12 mars 2020. A cette date, les deux tiers des programmes étaient réalisées et qu'au maximum en prenant en compte les vacances de printemps il restait deux mois d'enseignement. C'est pourquoi, il faut organiser cette fin d'année de telle façon à ce que l'on puisse organiser les évaluations au cas par cas en fonction des situations.

Enfin, il faut noter l'absence d'un système global intégré de formation par le numérique au niveau national et souvent à l'intérieur des établissements ou les applications et autres logiciels viennent s'ajouter les unes aux autres sans trop de cohérence, ce qui ne constitue pas en soi un véritable projet de numérisation. Nous avons une opportunité pour faire un état des lieux sur l'usage du numérique dans la pédagogie et dans la gouvernance des établissements afin de mettre en place un projet de modernisation de l'enseignement supérieur par le numérique.

La pandémie de la Covid-19 a laissé voir une explosion d'idées et de contributions de la part d'enseignants chercheurs, étudiants et artisans, pour la proposition de **produits de compensation** (produits désinfectants, bavettes, visières, ...), **des modèles innovants d'équipements utiles**, y compris des modèles de respirateurs, purificateurs d'air, ... Dans cet élan, beaucoup d'établissements universitaires et de recherche ont émergé par la mise à disposition des capacités en **expertise** et en savoir-faire, de **produits innovants et d'autres produits utiles** pensés, développés et mis en service dans des délais très courts.

Ces apports ont impacté fortement la société et les pouvoirs publics, qui n'ont jamais accordé autant d'intérêt aux capacités et potentiels des institutions du savoir pour l'accompagnement de la société vers le développement durable. Dans cette vision, il nous semble important de pouvoir :

- Identifier les potentialités et les points forts dont dispose le système de l'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique.
- Mobiliser, notamment par la mutualisation et la coopération interdisciplinaire, ces ressources autour des grands défis de Développement du pays, et aussi pour anticiper, faire face et gérer toute situation de crise, quelle qu'en soit la forme.

L'Université a certainement beaucoup de moyens à faire valoir, en matière de savoirs et de savoir-faire, pour assumer un rôle moteur et être le "**BUREAU D'ETUDES**" qui peut aider à guider vers le développement durable et augmenter la capacité de résilience du pays face aux crises multiformes possibles.

Pour cela, de nouvelles visions, stratégies, orientations, réglementations doivent être envisagées et mises en œuvre, en visant notamment la consécration des responsabilités et de **l'utilité sociale et sociétale** pour toutes les activités d'enseignement, de formation et de recherche accomplies.

3.2 L'Après Pandémie sur le plan économique :

L'économie semble être, aujourd'hui, le secteur où se situe une extrême urgence d'une réflexion, d'une proposition et l'application de politiques publiques courageuses ; Cela pour construire une économie moins dépendante des hydrocarbures, compétitive, prospère et qui mobilise les potentialités existantes. Dans ces conditions particulièrement difficiles, toute politique de protection devrait proposer des facilitations telles que :

- Décharger les entreprises de la pression fiscale le temps de la crise sanitaire.
- Instruire les banques (principalement publiques) à effacer les intérêts sur les crédits alloués à l'investissement, et rééchelonner le calendrier de remboursement des capitaux empruntés.
- Décharger les salaires distribués des cotisations sociales le temps du confinement.
- Instruire les compagnies d'assurances (principalement publiques) pour partager les charges des dépenses liées à l'impératif sanitaire des entreprises qui choisissent ou doivent rester en activité pour assurer les besoins des citoyens.

D'autre part, il est urgent d'adopter des mesures de correction de la politique budgétaire dans le sens de l'optimisation des recettes et une rationalisation et réorientation des dépenses par :

- L'optimisation du recouvrement des recettes de la fiscalité ordinaire (celle des entreprises) pour augmenter leurs parts dans les recettes totales, sans, pour autant, augmenter l'assiette ou mettre en place de nouvelles taxes.
- L'intégration des activités économiques informelles dans la sphère légale, entre la « sous déclaration » et la « non déclaration » les revenus générés pourraient représenter jusqu'à 60 % de recettes budgétaires supplémentaires.
- La rationalisation des dépenses par la réorientation vers les infrastructures de développement socio-économique, infrastructures numériques, transport, éducation formation et santé.
- La mise en place d'un système de protection sociale plus développé et plus efficace. Par l'effet croisé de plusieurs facteurs, le système de sécurité sociale en Algérie fait partie des institutions du monde de travail qu'il est urgent de réformer sur la base du principe fondateur de la solidarité.
- Le développement de la captation et la redirection de l'épargne vers un financement de l'économie plus efficace par la réforme du système bancaire et du marché financier.

Plus que jamais, s'impose l'impératif de la reconstruction d'une base productive et d'une politique de développement industriel national au profit des besoins de notre peuple et de la préservation de l'indépendance de notre pays : politique fondée sur la mise en valeur de notre potentiel de qualifications ouvrières, scientifiques et technologiques, de la richesse de l'expérience locale et de nos ressources matérielles, en particulier pour des secteurs stratégiques comme l'agriculture et la filière agro-alimentaire.

Face à la précarité des systèmes et des politiques économiques et aux catastrophes auxquelles le monde fait face, la protection de l'environnement et le développement durable se présentent comme une alternative. Notre dispositif législatif a largement créé le terrain favorable à l'émergence d'une politique de développement durable en Algérie.

Le moment est plus que propice pour appeler au changement des comportements à l'échelle individuelle et collective pour réintroduire les valeurs de références universelles dès la crèche. Cela permettra d'assurer la durabilité des bonnes pratiques et de réaliser les objectifs fixés par les Orientations des Nations Unies dans le Cadre de l'Action de Sendai 2015-2030, des 17 Objectifs de Développement Durable, de l'Agenda 2030 et 2063.

3.3 La Crise sanitaire : comment s'en sortir ?

Paradoxalement, cette crise reste la meilleure opportunité pour redéfinir le système de santé et le projet sanitaire en Algérie. Il s'agit d'optimiser le fonctionnement des ressources existantes pour évoluer vers un système de santé plus équitable, au service des plus démunis et ayant pour objectif de résorber ses inégalités territoriales.

Dans cette révision, la priorité doit revenir au modèle préventif pour réduire les maladies évitables et baisser l'impact de la médecine curative moins rentable, tout en donnant une priorité à l'anticipation des épidémies et leur prise en charge. La révision du système de santé doit aussi s'accompagner d'une révision de la formation médicale.

Parallèlement, le système d'information en santé doit être révisé et renforcé. Il permettrait d'établir une cartographie continue du profil épidémiologique des maladies et des risques en santé, et serait mis à la disposition de tous les acteurs socio-économiques.

Le développement de la recherche en santé dans les différentes disciplines, notamment en sciences sociales, est également un atout à mettre à profit, comme outils d'analyse et d'aide à la décision dans le domaine de la gestion et de la prise en charge des problèmes inhérents au secteur de la santé.

D'une manière générale et suite aux actions innovatrices ayant été engendrée par la crise Covid-19, un projet de conception puis d'implémentation de solutions techniques, médicales ou encore biomédicales, par la création d'une plate-forme de management de la connaissance serait souhaitable.

Les mesures prises à ce jour ont permis de contenir cette pandémie de telle façon à ce que les capacités de notre système de santé ne soient pas dépassées, cependant une fois cette première vague de la contagion contenue et maîtrisée, il va falloir organiser le déconfinement et mettre en place de nouvelles conditions de circulation des populations et de relation dans les espaces de travail en particulier. Il faudra trouver un compromis entre la nécessaire reprise du travail et de l'activité éducative par la mise en place de règles, de guides et ou de protocoles sanitaires pour aller à l'après pandémie et éviter un retour brusque de la maladie. Un protocole pour le déconfinement de l'établissement universitaire a été proposé par l'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé (ATRSS).

3.4 L'Après Pandémie sur le plan social :

La nouvelle situation d'extrême promiscuité vécue par les populations les plus vulnérables, les plus fragiles socialement, malgré l'existence de modes de régulation et d'atténuation qui sont pratiqués dans les communautés résidentielles (médiation des imams, des "anciens"), plaide pour la mise en œuvre de dispositifs de sortie de confinement rapides mais encadrés car un retour aux rassemblements peut mettre à nouveau en danger l'ensemble de la population. Dans ces moments de grandes perturbations symboliques, il est indispensable de trouver les moyens d'articuler les valeurs et croyances présentes dans la religiosité populaire au niveau discours reposant sur le bon usage de la citoyenneté, de la rationalité et de l'altruisme qui est véhiculé par les nouvelles injonctions "médicalisées" et d'ordre plus profane et scientifique accompagnant le confinement.

La pandémie de la Covid-19 et la période de confinement avec ses conséquences socio-économiques offre aux chercheurs du monde entier d'innombrables thématiques de recherche. Parmi les sujets de recherche cités dans les contributions reçues au niveau des trois conférences régionales des universités, nous citons :

▪ **La qualité de l'emploi : quelles mesures pour quelles résolutions ?**

L'effet direct des confinements imposés par les pays affectés ont mis au chômage la quasi-totalité des travailleurs dans l'économie informelle. Cet arrêt brutal de l'emploi a aussi affecté les travailleurs dans le secteur moderne, notamment pour les travailleurs journaliers et les CDD, avec une incidence directe ou indirecte, sur la rémunération.

▪ **L'économie sociale et le volontariat dans l'Algérie de l'après Covid-19 :**

Sur ce point, l'étude permet de discuter deux idées relatives à l'amélioration du niveau de vie des couches sociales vulnérables : l'économie sociale et solidaire et le volontariat.

▪ **Le transport collectif dans les grandes villes algériennes :**

Cette étude tente d'attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la situation des Transports Collectifs en milieu urbain dense, et ce, à travers trois (03) périodes distinctes : avant la pandémie, durant les mesures de confinement et les problèmes que soulèvent la reprise des transports en situation prochaine de dé confinement.

▪ **La période post Covid-19 au miroir de l'expression de la citoyenneté : propositions pour une recherche :**

Les entrées pour appréhender le climat d'ensemble ainsi suscité peuvent être multiples, et celle qui fait référence à la demande et à l'expression de la citoyenneté et ses rapports structurels à l'État national en est une qu'on peut qualifier de majeure et elle est incontournable.

▪ **L'urbanisme écologique entre risques et incertitude :**

Dans la phase actuelle de la pandémie Covid-19, la recherche scientifique est interpellée pour apporter des éclairages et donner du sens aux situations problématiques de ce fléau mondial. Les débats autour de cette crise sanitaire planétaire la présente comme étant liée à certaines activités humaines ayant généré des déséquilibres des systèmes environnementaux.

Enfin, et en conclusion de ce rapport nous vous proposons cette recommandation du cadre global des nations-unies qui propose à ses membres une stratégie basée "sur une réponse immédiate, reposant sur cinq piliers à savoir :

- Protéger les services et les systèmes de santé.
- Protéger la sécurité sociale et autres services de base.
- Protéger les emplois et les petites et moyennes entreprises, notamment les plus vulnérables.
- Protéger la réponse macroéconomique et la collaboration multilatérale.
- Protéger la cohésion sociale et la résilience communautaire".

Rapport établi à Oran, le 03 juin 2020

Le Président de la CRUO

Pr. Abdelbaki BENZIANE

أ.د: عبد الباقي بن زيان
رئيس الندوة الجهوية
لجامعات الغرب

